

## **Sortir du silence : Écrire et être publiée en France, aux premiers temps de l'imprimerie (1475-1555)**

*(Paru dans Évelyne Lloze et Valentine Oncins (dir.), Le Silence et le livre  
Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2010)*

De nombreux travaux, depuis une trentaine d'années, ont mis en évidence l'importance des femmes des élites européennes dans la production des livres manuscrits à la fin du Moyen-Âge et au début de la Renaissance<sup>1</sup>. Importance culturelle, esthétique, sociale, mais aussi politique et idéologique, puisque ces femmes ont souvent cherché, à travers la promotion de certains genres ou de certains courants, à conforter leur propre place et la place de leur sexe, dans une société où les pouvoirs des femmes étaient durement contestés. La « préférence masculine » était en effet en pleine progression en Europe, d'une part sous l'influence de la clergie, classe savante investie dans les États en pleine expansion et désormais assez puissante pour distiller son idéal masculiniste dans les milieux dirigeants ; d'autre part, depuis qu'une série de filles de rois, en France, avait été écartée de l'héritage de la Couronne au profit d'oncles et de cousins pourtant moins bien placés qu'elles dans la lignée royale (1316, 1322, 1328) – série de bousculades à l'origine de la guerre de Cent ans. Combinés, les deux facteurs avaient entraîné la production croissante de discours justifiant l'écartement des femmes de l'autorité (suprême ou non), et contribué à l'affaiblissement de plusieurs princesses régnantes, comme Jeanne I<sup>re</sup> de Naples<sup>2</sup>. L'heure était donc la « défense des femmes »<sup>3</sup>, voire à la contre-offensive, et les livres faisaient partie de ces ripostes, à la fois comme objets de luxe attestant le pouvoir économique et culturel de leurs propriétaires, et comme véhicules d'idées propres à contrer le discours misogyne. De cette mobilisation témoigne particulièrement le *De claris mulieribus* de Boccace (« Des femmes célèbres »), recueil d'une grosse centaine de notices sur les femmes les plus fameuses de l'Antiquité et de la mythologie (pour l'essentiel). Écrit dans l'entourage de Jeanne I<sup>re</sup> de Naples dans les années 1360, l'ouvrage trouva très vite un vaste public, grâce des centaines de

---

<sup>1</sup>. Susan Groag Bell, « Medieval Women Book Owners : Arbitors of Lay Piety and Ambassadors of Culture », *Signs*, 7, 1982 ; Mary Beth Winn, « Books of a Princess and her Son : Louise de Savoie, François d'Angoulême, and the Parisian Libraire Antoine Vérard », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, XLVI, 1984-3, p. 303-317 ; Anne-Marie Legaré, « Reassessing Women's Libraries in Late Medieval France : The Case of Jeanne de Laval », *Renaissance Studies*, 10, 1996-2 ; June Hall McCash (dir.), *The Cultural Patronage of Medieval Women*, Athens (GA), The University of Georgia Press, 1996 ; Myra Dickman Orth, « Dedicating Women : Manuscript Culture in the French Renaissance and the Cases of Catherine d'Amboise and Anne de Graville », *Journal of the Early Book Society*, 1997 ; Mary Beth Winn, « Treasures for the Queen: Anne de Bretagne's Books from Antoine Verard », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, XVIII, 1997-3, p. 667-680 ; Cynthia J. Brown et Martha W. Driver (dir.), *Women and Book Culture in Late Medieval and Early Modern France*, hors-série du *Journal of Early Book Society*, 2001-4 ; Anne-Marie Legaré (dir.), *Livres et lectures de femmes en Europe entre Moyen-Âge et Renaissance*, Turnhout, Brepols, 2007 ; Kathleen Wilson-Chevalier (dir.), *Patronnes et mécènes en France à la Renaissance*, Saint-Étienne, Publications de l'Université, 2007.

<sup>2</sup>. Voir Éliane Viennot, *La France, les femmes et le pouvoir. 1. L'invention de la « loi salique » (V<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Perrin, 2006, ch. 10-11.

<sup>3</sup>. Titre d'innombrables ouvrages parus en Europe, depuis cette période jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.

copies, des traductions, et bientôt de très nombreuses impressions en diverses langues, avant de faire l'objet d'adaptations et d'imitations plus ou moins offensives.

Jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, cependant, les livres destinés à attester ou à rappeler l'importance des femmes (en général ou en particulier) sont le plus souvent écrits par des hommes – comme tous les autres livres. Non que les lettrées aient constitué, alors, une espèce inconnue : bien des princesses en étaient, bien des religieuses aussi, et les filles d'humanistes éduquées par leurs pères faisaient merveille dans ce domaine. Certaines femmes occupaient même, auprès de leur patronne, des positions d'où elles auraient pu se mettre à l'ouvrage – leurs bibliothécaires, par exemple. Mais les écrits publics étaient la chasse gardée des clercs, qui bénéficiaient d'un double avantage : d'une part une très longue tradition de pratique discursive et de diffusion de leurs écrits, liée à l'enseignement, à l'exercice de la justice, à la vie de la cité, aux prêches, à la défense des puissants... ; d'autre part la mise au point récente des diplômes universitaires<sup>4</sup>, forts desquels ils investissaient les emplois étatiques ou princiers, et combattaient vigoureusement les « amateurs » (les non diplômés) présents sur le marché. Quant aux amatrices, il faut croire qu'elles leur semblaient des rivales redoutables, si l'on en juge par le soin qu'ils prirent non seulement à les tenir loin des établissements préparant à l'éducation supérieure (effort qui devait se poursuivre jusqu'à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle), mais à vomir sur leurs défauts, leur malice, leur faiblesse et leur... ignorance. Que les grandes commanditaires de manuscrits ne se soient pas adressées à cette engeance vilipendée pour exécuter leurs programmes ou défendre les couleurs de leur sexe peut alors apparaître comme un choix : un souci d'efficacité, une volonté de mettre toutes les chances de leur côté, de ne pas accumuler les handicaps.

Les autrices<sup>5</sup> connues sont donc fort rares jusqu'aux temps de l'imprimerie, et les exceptions sont des « franches tireuses ». La première et la plus importante, Christine de Pizan (1364?-1431?), se lance dans la carrière à l'extrême fin du XIV<sup>e</sup> siècle, sans mandat d'aucune sorte, poussée par la nécessité : chargée de famille sans fortune, elle met à profit la culture qu'elle s'est forgée au contact de son père, humaniste italien venu exercé ses talents de médecin et d'astrologue à la cour de Charles V, puis seule, aux premiers temps de son veuvage. En trois décennies, elle produit une œuvre abondante et variée, après s'être fait remarquer par une polémique avec une brochette d'intellectuels éberlués par son culot. N'a-t-elle pas osé critiquer les classiques de la misogynie qu'ils portent aux nues, dont le fameux *Roman de la Rose* de Jean de Meun ? De son expérience et de cette querelle, elle tire notamment le premier manifeste féministe de la littérature européenne, *La Cité des dames* (1404). Sans doute ce livre est-il lu avec la plus vive attention par les femmes du cercle d'Isabeau de Bavière et par Isabeau elle-même (malheureuse régente à qui Christine s'adresse à plusieurs reprises), car on retrouvera des copies de ses œuvres dans la plupart des bibliothèques des grandes dames. C'est néanmoins un homme, Philippe le Hardi, qui lui confie sa plus glorieuse commande, dans le but d'immortaliser un autre homme : son défunt frère (le *Livre des faits et bonnes mœurs de Charles V*, 1403). Preuve éclatante qu'une femme pouvait se voir confier un ouvrage s'inscrivant dans un genre on ne peut plus « masculin » : l'historiographie.

---

<sup>4</sup>. Les universités étaient elles-mêmes créations des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles.

<sup>5</sup>. J'utilise ce terme en usage sous l'Ancien Régime, bien que combattu avec la dernière énergie dès le XVII<sup>e</sup> siècle par les partisans de la masculinisation de la langue française (voir [www.siefar.org](http://www.siefar.org) - rubrique « la guerre des mots »).

Près d'un siècle plus tard, Anne de Graville (v.1490-v.1540) se taille une petite notoriété à la Cour, d'abord avec une réécriture du poème d'Alain Chartier, *La Belle Dame sans merci* (1515)<sup>6</sup>, puis avec une adaptation d'un roman de Boccace (1521)<sup>7</sup>. Les deux œuvres sont rédigées sous la protection de la reine Claude, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, et première épouse de François I<sup>er</sup> ; une protection que la jeune femme semble avoir recherchée, car son père, l'amiral de Graville, l'avait déshéritée pour s'être mariée sans son consentement. Peut-être influencée par ce milieu où l'on préfère le manuscrit à l'imprimé (notamment la mère du roi, Louise de Savoie), peut-être convaincue de l'impossibilité d'accéder à ce nouveau média étroitement associé au monde universitaire, peut-être aussi découragée par la mort de sa patronne, en 1524, qui signe la fin de sa carrière d'écrivaine, Anne de Graville laisse ses œuvres manuscrites ; elles tomberont dans l'oubli jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Tout change avec Marguerite de Navarre (1492-1549), la sœur du roi de France. C'est elle qui ouvre la brèche, en effet, en faisant paraître chez un libraire d'Alençon (capitale du duché de son premier mari), d'abord le *Miroir de l'âme pécheresse*, en 1531, puis le *Dialogue en forme de vision nocturne*, en 1533. Cette année-là aussi, mais cette fois-ci à Paris, où la vieille Sorbonne domine encore le monde de l'impression (c'est dans ses murs que les premières presses françaises ont été installées, dans les années 1470), Marguerite procède à une réédition de la première œuvre, augmentée de traductions réalisées par son protégé Clément Marot. L'influence manifeste des idées de la Réforme sur ce « couple » d'intellectuels déclenche une brève mise à l'Index du livre, ce qui ne l'empêche pas de reparaitre à diverses reprises dans les années suivantes. Exposée sur plusieurs fronts, Marguerite continue d'écrire mais attend 1547 pour publier à Lyon, peu avant la mort de François I<sup>er</sup>, les deux volumes des *Marguerites de la Marguerite des princesses*. On trouve dans ce « prudent florilège de ses œuvres<sup>8</sup> » des poésies, des oraisons, des épîtres, des chansons, des pièces de théâtre d'inspiration diverses (pastorales, comédies bibliques ou profanes). Il est clair, désormais, que la sœur du roi est une écrivaine confirmée, à l'œuvre abondante et ambitieuse, et qui marche tranquillement sur les plates-bandes des lettrés. Ce que confirmera l'œuvre majeure à laquelle elle travaille depuis des années, ce *Décameron* français qu'elle n'achèvera pas et qui paraîtra en 1559 sous le titre d'*Heptaméron*, une fois « remis en son vray ordre, confus auparavant en sa première impression », à la demande de sa fille Jeanne d'Albret (qui ne fait certainement là qu'exaucer le vœu de sa mère). Dans ce recueil de contes, bien plus savamment agencé que son modèle italien et davantage conçu pour faire penser, on retrouvera la plupart des convictions de Marguerite, autrice « engagée » au service du respect des femmes, des faibles, de la liberté de conscience, de la liberté de parole. Autant de combats que le succès du livre prolongera jusqu'à nos jours, en même temps qu'il attestera du talent des femmes dans le domaine de l'écriture.

---

6. L'ouvrage faisait l'objet de polémiques récurrentes depuis sa rédaction, en 1424, sur la question de savoir si le propos de « Maître Alain » était favorable ou défavorable aux femmes (voir Arthur Piaget, « *La Belle Dame sans merci* et ses imitations », *Romania*, 30 (1901), p. 22-48, 317-351 ; 31 (1902), p. 315-349 ; 33 (1904), p. 179-208 ; 34 (1905), p. 375-428, 559-597. De fait, l'ouvrage de Chartier est « neutre » : il décrit le conflit entre les sexes, sans prendre parti, d'où la nécessité pour certain-es de le « réécrire ».

7. Il s'agit du *beau roman des deux amants Palamon et Arcita, et de la belle et sage Émilie* ; l'original, *Teseida delle nozze d'Emilia*, datait des années 1340.

8. Régine Reynolds-Cornell, « Marguerite de Navarre », *Dictionnaire des femmes de l'ancienne France*, www.siefar.org, 2003.

L'insistance de la reine à faire imprimer (une partie de) ses œuvres peut évidemment être imputée à la « modernité » : en 1531, voilà déjà une cinquantaine d'années qu'il y a des presses dans les principales grandes villes d'Europe, l'importance du nouveau média ne fait plus guère de doute. Elle peut aussi être comprise dans le contexte de la Réforme, dont Marguerite est une sympathisante dès la fin des années 1510, marquées par le succès foudroyant des idées de Luther – dû à l'imprimerie, justement. Mais elle doit aussi être mise au compte de sa conscience féministe. En 1531, la reine de Navarre joue plus que jamais le rôle de reine de France aux côtés de son frère : leur mère Louise de Savoie, deux fois régente et omniprésente au pouvoir jusqu'alors, vient de mourir ; et la nouvelle reine, Éléonore d'Autriche, épousée au nom d'une entente qui n'a jamais été cordiale avec l'Espagne, est condamnée au décorum. Marguerite entend donc profiter de sa position au sommet de l'État, et de ses liens déjà anciens avec des intellectuels progressistes, pour faire entamer certains des monopoles masculins – dont celui de l'impression.

Ajoutons que, sans l'impérieux désir de peser dans la vie des idées, Marguerite n'aurait pas franchi le pas. Dans son milieu, en effet, on ne fait pas « imprimer ses œuvres » – pour autant qu'on en écrive. La démarche connote la clergie désireuse de montrer ses connaissances – seule origine de sa richesse... L'aristocratie, surtout princière, n'entend pas s'engager sur les mêmes terrains que cette classe à la fois redoutée et méprisée. Si certains de ses membres riment, c'est pour le seul plaisir. Ils laissent à d'autres le soin de recueillir les fruits de leur *otium*, ils comptent sur d'autres registres pour demeurer célèbres. En faisant publier ses œuvres, Marguerite de Navarre déroge donc, et au silence des femmes, et au silence des grands. Aucun homme de son groupe social n'en fera autant sous l'Ancien Régime. Et seules quelques femmes le feront (les sœurs Seymour, Anne de Clèves, Marguerite de Valois, la Grande Mademoiselle...), mais jamais avec autant de persistance ni de détermination.

En revanche, les femmes de groupes sociaux inférieurs s'engouffrent dans la brèche. Pour mesurer la contribution de la reine de Navarre à ce changement, il faut rappeler qu'avant elle, seule quelques femmes décédées ont eu l'honneur des presses françaises : une poétesse du IV<sup>e</sup> siècle (Valeria Proba Falconia), trois mystiques médiévales publiées ensemble (Hildegarde de Bingen, Elisabeth de Schönau, Mechtilde de Jackenborn), une sainte du XIV<sup>e</sup> siècle (Brigitte de Suède), et Christine de Pizan (pour diverses œuvres, mais non pour la *Cité des dames*, objet de censure manifeste en France alors que le livre est imprimé en anglais). Deux œuvres de princesses, aussi, ont déjà été publiées une unique fois : l'une de Marguerite d'Autriche, de son vivant (*Complainte de Dame Marguerite*), l'autre d'Anne de France, peu après sa mort (les *Enseignements à sa fille*)<sup>9</sup>. La maigreur de ce florilège est bien entendu liée à la rareté des autrices connues déjà évoquée. Pour autant, il se pourrait bien qu'il soit lui aussi dû aux efforts des femmes de l'aristocratie princière. On retrouve en effet quelques-unes d'entre elles, et non des moindres, parmi les commanditaires des premiers textes philogynes français de la période postérieure à l'invention de l'imprimerie, toujours dus à des hommes : Anne de Bretagne, Anne de France, Louise de Savoie firent écrire ou publier plusieurs œuvres clairement identifiées alors à la défense des femmes (nouvelles traductions des *Clères*

---

<sup>9</sup>. Voir William Kemp, « Textes composés ou traduits par des femmes et imprimés en France avant 1550 : bibliographie des imprimés féminins (1488-1549) », in *L'Écriture des femmes à la Renaissance française*, numéro spécial de *Littératures*, 18, Montréal, McGill, 1998, p.151-220. La date d'impression des *Enseignements* d'Anne de France n'est pas connue ; elle me semble antérieure à ce que pense W. Kemp (voir Anne de France, *Enseignements à sa fille*, éd. Tatiana Clavier et É. Viennot, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2006, Introduction.

*femmes* de Boccace et des *Héroïdes* d'Ovide, rédaction de la *Nef des dames vertueuses* par Symphorien Champier, de l'*Histoire des femmes illustres* par Antoine Dufour, des *Gestes de Blanche de Castille*...).

Ce maigre florilège, en tout cas, contraste avec la floraison d'imprimés féminins issus de tous milieux qui suit la parution des premières œuvres de Marguerite de Navarre. Dès avant la fin de la décennie, une Picarde tout à fait obscure, Hélienne de Crenne (pseudonyme de Marguerite Briet), commence une vraie carrière de femmes de lettres. Elle publie tout d'abord un roman, *Les Angoisses douloureuses qui procèdent d'amour* (1538), puis un recueil de lettres, *Les Épîtres familières et invectives* (1539), puis un récit allégorique, *Le Songe de madame Hélienne* (1540), et enfin une traduction des quatre premiers livres de l'*Enéide* (1542) – le tout paraissant et reparaisant chez des éditeurs prestigieux de Lyon et de Paris<sup>10</sup>. L'ensemble, enfin, est réuni dès 1543 sous le titre ambitieux d'*Œuvres de madame Hélienne*, qui sera réimprimé en 1550, 1553, 1555 et 1560. En 1539 paraît également à Genève une *Épître très utile faite et composée par une femme chrétienne de Tournai*..., d'une certaine Marie d'Ennetières (ou Dentière) ; cette nonne défroquée convertie à la Réforme n'a guère alors d'autre titre de gloire que d'avoir participé à une tentative de « libération » du couvent des Clarisses genevois. En 1545 paraît à Lyon le volume des *Rimes* de Pernelle du Guillet, poétesse lyonnaise tout juste décédée, dont les amis et le mari ont tenu à faire connaître le talent. Le titre, qui reprend crânement celui des poésies de Pétrarque, reparaitra en 1546, 1547, 1552. Puis c'est au tour d'une autre Lyonnaise, une riche bourgeoise, Louise Labé, de conquérir la gloire ; son recueil d'*Œuvres* (1555), suivi des louanges d'une pléiade de poètes, reparaitra trois fois l'année suivante, dans différentes villes de l'Hexagone. De même, de l'autre côté des Alpes, dans cette Italie où l'imprimerie a pourtant quelques longueurs d'avance, Marguerite de Navarre fait des émules, comme en témoignent les premières éditions d'œuvres de Vittoria Colonna (1538), Tullia d'Aragona (1547), Laura Terracina (1550), Isabella di Mora (1552), Gaspara Stampa (1554)...

Ainsi, avec l'appui d'imprimeurs – intéressés peut-être par le gain, puisque ces livres ont du succès, mais aussi par les « coups » que représente cette nouveauté – et avec le soutien d'intellectuels soucieux de faire progresser leurs contemporains, des femmes de différents milieux rompent le silence auquel elles avaient jusqu'alors été condamnées, exposent leurs idées, donnent vie à leurs talents, suscitent des commentaires, se taillent une place dans la vie intellectuelle et culturelle de leur temps.

Elles ne se contentent pas, cependant, de sortir du lot. Plusieurs d'entre elles reconnaissent implicitement leur dette envers Marguerite de Navarre, ou recherchent ouvertement son patronage. Du vivant de la reine, Marie d'Ennetières lui dédie son *Épître très utile*. Après sa mort, Antoinette de Loynes – animatrice à Paris, avec son époux Jean de Morel, de l'un des premiers salons de la capitale, où brillent leurs trois savantes filles – contribue à la publication de l'*Oraison funèbre de l'incomparable Marguerite*... de Charles de Saint-Marthe (1550). Elle contribue aussi au *Tombeau de Marguerite de Valois reine de Navarre* (1551), avec les trois sœurs Anne, Marguerite et Jane Seymour, mais aussi avec Joachim du Bellay, Jean-Antoine de Baïf, Jean Dorat...<sup>11</sup>

D'autres femmes, ou les mêmes, s'attachent, comme leur illustre modèle, à contester la volonté de puissance des hommes et les entraves mises au développement de l'être

---

<sup>10</sup>. Les trois œuvres en prose d'Hélienne de Crenne ont été rééditées aux Publications de l'Université de Saint-Étienne, par les soins de Jean-Philippe Beaulieu (*Les Angoisses douloureuses qui procèdent d'amour*, 2005 ; *Les Épîtres familières et invectives* ; *le Songe de Madame Hélienne*, 2008).

<sup>11</sup>. W. Kemp, art. cité.

humain femelle. Hélisenne de Crenne dénonce dans ses *Angoisses douloureuses* le sort des filles mariées adolescentes à des hommes plus âgés, qu'elles ne connaissent pas, et qui s'acharnent contre elles – y compris par la violence physique – lorsqu'ils doutent de leur fidélité. Elle met aussi en scène les affres que subissent les femmes amoureuses de la part de leurs amants eux-mêmes. Et elle revient sur les difficiles relations entre hommes et femmes dans toutes ses œuvres. Marie d'Ennetières réclame le droit, pour les femmes, de discuter théologie. Pernelle du Guillet n'est certainement pas trahie par Antoine du Moulin lorsqu'il présente ses poésies en les plaçant sous l'égide des « dames d'Italie » qui, « par leurs divins écrits [...] ternissent le lustre de maints hommes doctes »<sup>12</sup>. Louise Labé salue l'avènement d'un temps où, dit-elle, « les sévères lois des hommes n'empêchent plus les femmes de s'appliquer aux sciences et disciplines » (de s'instruire), et elle appelle ses contemporaines à « élever un peu leurs esprits par-dessus leurs quenouilles et fuseaux »<sup>13</sup>, afin de se dédier aux joies de la création littéraire – infiniment plus profondes et durables que celles de la séduction.

Les premières décennies de l'imprimerie sont ainsi l'occasion, pour les femmes ayant acquis des lettres et bénéficiant de soutiens dans leur entourage, de rompre doublement avec une tradition qui avait, jusqu'alors, contribué au silence de leur sexe – et en tout cas à sa quasi absence du champ littéraire. Non seulement elles se mettent à produire des œuvres et les à faire connaître, mais elles rejoignent aussitôt le camp de la « défense des femmes », jusqu'alors essentiellement occupé par des hommes (convaincus ou « aux ordres »).

Sans doute les deux gestes sont-ils à l'époque nécessairement liés, en raison de la rudesse de la polémique en cours sur le rôle des femmes – compagnes injustement traitées bien que dignes de partager honneurs et pouvoirs avec les hommes, ou inférieures vouées aux tâches domestiques et au service de leur « seigneur et maître ». Prendre la parole, écrire, penser, montrer qu'on a du savoir, de l'ambition intellectuelle, du talent pour l'agencement des mots, vouloir être entendue, vouloir dialoguer avec des pairs, c'est commettre un même crime de lèse-majesté ; autant en profiter pour apporter sa pierre à la contestation de la prétention masculine – du reste bien installée dans le paysage culturel et politique de l'époque. Ce double souci perdurera chez la plupart des écrivaines tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle et durant une bonne partie du suivant. Ce n'est qu'ensuite que ce couplage se défera, sous l'effet de facteurs très divers : multiplication des femmes de lettres, succès considérable de plusieurs d'entre elles, effondrement du soutien des princesses lettrées, recrudescence de l'agressivité dans certaines franges de la clergie... Il y aura place, alors, pour une littérature féminine non féministe, voire anti-féministe. Mais à bien y regarder, ce qui frappe l'observateur ou l'observatrice, c'est plutôt le très long entêtement des femmes à publier leurs œuvres, en dépit des difficultés, des pressions, des empêchements, des injonctions, des interdictions, des moqueries... Qu'elles les dénoncent ou non, elles les ont mis en échec, décennie après décennie, siècle après siècle, grâce à cet extraordinaire moyen de se faire entendre qu'était, et qu'est toujours, le livre imprimé.

Éliane Viennot

---

<sup>12</sup>. Antoine du Moulin, « Aux Dames Lyonnaises », in *Rymes de gentile et vertueuse dame D. Pernelle du Guillet Lyonnaise*, Lyon, Jean de Tournes, 1545.

<sup>13</sup>. Louise Labé, « A M.C.D.B.L. », *Œuvres complètes*, éd. Enzo Guidici, Genève, Droz, p. 17.